



FedeLIS, 10 ans d'action pour la qualité !

Assemblée générale

Vendredi 7 juin 2019

- Le Touquet -



- PROGRAMME -

9h Assemblée Générale Publique

- Présentation des **signes officiels de qualité dans la région Hauts de France** par Cathy GAUTIER, Directrice du Groupement Régional des Hauts de France pour la Qualité Alimentaire
- Présentation du **rapport d'activités 2018/19**
- Présentation et table ronde sur le thème : **« Label Rouge et IGP, vers de nouvelles promesses pour mieux répondre aux attentes sociétales ? »** avec :
 - Marie GUITTARD, Directrice de l'INAO
 - Robert BREHON, Président d'UFC QUE CHOISIR, région Hauts de France
 - Pierre CABRIT et Eric CACHAN, Représentants de FEDELIS
- Rapport moral du Président
- Conclusion par le représentant du Ministre

13h Déjeuner sur place

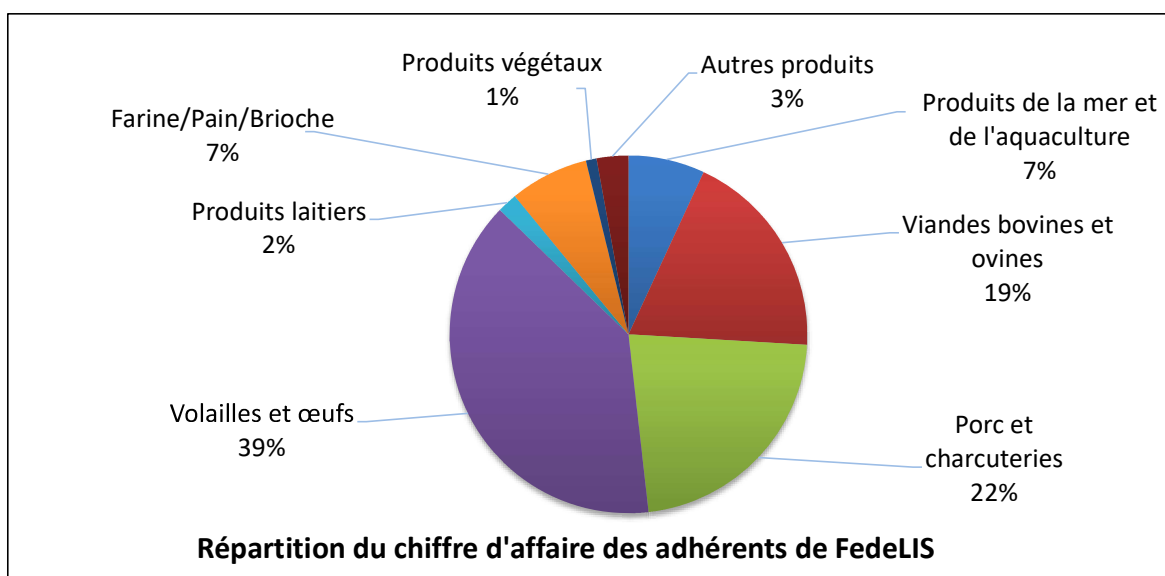


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018/2019



Chiffres clés de FedeLIS

- ✧ FedeLIS est une structure légère, ayant comme adhérents en 2019 (adhésion volontaire) :
 - **4 fédérations** Label Rouge/IGP : Aqualabel, Fil rouge, Sylaporc et Synalaf, soit environ **75 ODG** LR/IGP
 - **120DG** hors fédérations détenteurs de Label Rouge et/ou IGP
- ✧ Représentant environ 1,4 milliards d'€ de chiffre d'affaire en 2017



Rapport d'activités 2018/2019

- ✧ Politiques qualité & origine en France et en Europe
- ✧ Défense et protection des SIQO
- ✧ Gestion des SIQO en lien avec l'INAO
- ✧ Contenu et valorisation du Label Rouge
- ✧ Communication



POLITIQUES QUALITÉ & ORIGINE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Parution de la Loi EGALIM en novembre 2018

avec comme objectifs : juste rémunération des producteurs, « montée en gamme » de l'agriculture, et valorisation des produits SIQO et durables

Suivi de plusieurs sujets par Fedelis :

❖ Limitation des pénalités des distributeurs en cas de non disponibilité des produits SIQO

FedelIS avait réussi à faire voter un amendement sur ce sujet par le Sénat en 1^{ère} lecture de la Loi EGALIM, mais celui-ci avait été supprimé par l'Assemblée Nationale.

Le Ministre Travert avait alors saisi la CEPC (Commission d'examen des pratiques commerciales) pour avis sur ce sujet spécifique.

- Audition de FEDELIS par la CEPC en novembre 2018 dans le cadre d'une réflexion large sur les pénalités logistiques.
- Parution début 2019 d'une recommandation : <https://www.economie.gouv.fr/cepc>, avec, pour la première fois dans un texte officiel, une référence aux produits SIQO comme produits devant faire l'objet d'un taux de service adapté !
= référence à utiliser par les opérateurs qui le souhaitent.



Loi EGALIM (2)

❖ Article 24 relatif à l'objectif d'intégrer 50 % de produits BIO/respectueux de l'environnement/signes de qualité en restauration collective

Objectifs de FEDELIS : valoriser les SIQO, veiller à ce que l'objectif initial de la Loi annoncé par le Président de la République ne soit pas détourné, et veiller à la bonne cohérence des signes de qualité et mentions valorisantes définies dans le code rural.

En 2018 avant parution de la Loi : nombreuses actions de FEDELIS auprès des parlementaires (députés et sénateurs) pour défendre ces positions, et notamment :

1. Faire supprimer le projet de mention « issu d'une production à haute valeur nutritionnelle »
2. Veiller à ce que la certification de conformité (CCP) ne soit pas introduite aux côtés des SIQO
3. Veiller à ce que seul le niveau HVE de la certification environnementale soit retenu

⇒ **Les points 1 & 2 ont finalement été adoptés, avec l'aide du Ministère et de l'INAO.**
Concernant la certification environnementale, le niveau 2 est retenu jusqu'en 2029.

En 2019 avant parution du décret d'application : actions de FEDELIS, avec l'aide du Ministère et de l'INAO, pour faire en sorte que le décret respecte les objectifs d'application de la Loi.

- ⇒ **Parution du décret en avril 2019** pour une entrée en vigueur en 2022 ; application à suivre avec attention
- ⇒ **Travail à venir de FEDELIS** pour favoriser concrètement l'intégration de SIQO en restauration collective (listes de fournisseurs, astuces pour limiter les surcoûts...)



Loi EGALIM (3)

❖ **Article 48** relatif à l'intégration d'exigences de la **certification environnementale** dans les cahiers des charges des SIQO à partir de 2030

Un décret d'application doit paraître avant le 1^{er} janvier 2021 ⇒ définir d'ici là comment intégrer la certification environnementale et quel niveau dans les SIQO, de manière cohérente pour l'ensemble des produits SIQO.

Positions de FEDELIS :

- Equivalence niveau 2 pour le Label Rouge, ne pas imposer HVE pour l'instant car un SIQO ne s'applique qu'à un atelier.
- Ne pas intégrer les critères dans les cahiers des charges, mais seulement faire référence à obligation de niveau 2 de la certification environnementale, pour éviter de mauvais ajustements.
- Suivre de près les réflexions éventuelles sur des critères HVE pour les productions animales.

Une première réunion DGPE/INAO a eu lieu fin mai pour travailler sur ce décret ⇒ **À suivre en 2019/20.**



Suivi de la politique de qualité et de promotion au niveau européen

FEDELIS suit les discussions en cours sur les **systèmes de qualité alimentaire de l'UE**, mais avec peu de sujets concrets pour l'instant concernant les produits agricoles hors vins.

En mai 2019, la Commission européenne a lancé une consultation publique visant à évaluer les systèmes de qualité alimentaire de l'UE (indications géographiques et spécialités traditionnelles garanties). Cette évaluation permettra de déterminer le degré d'efficacité, d'efficience, de pertinence et de cohérence des systèmes de qualité en place pour certains produits alimentaires et agricoles.



DÉFENSE ET PROTECTION DES SIQO

Protection des IG vis-à-vis des marques territoriales

Position de FedeLIS : les marques territoriales, notamment régionales, ne doivent pas entraîner de confusion avec les signes officiels de qualité !

⇒ Principes majeurs défendus par FedeLIS :

- Pour la mise en place d'une marque territoriale : choisir un nom qui ne soit pas, dans la mesure du possible, géographique ; et ne pas choisir de noms déjà protégés par AOP/IGP.
- Lorsqu'une IG existe, pas d'utilisation de marque territoriale avec le nom de l'IG sur les produits comparables à ceux porteurs de l'IG
- Les opérateurs des SIQO doivent jouer un rôle lorsque les marques régionales sont définies

⇒ **État d'avancement :** les régions sont très frileuses pour accepter des consensus. A été rédigé en 2016 un « guide méthodologique pour l'élaboration d'une bannière territoriale ».

⇒ FedeLIS a souhaité avancer et encourager les ODG à suivre de près ce sujet dans leur région, en rédigeant en 2018 un projet de lignes directrices pour encadrer les marques territoriales et donner un cadre de référence aux ODG. **FedeLIS espère un travail commun INAO/FedeLIS sur ce sujet et des avancées à courte échéance.**



Protection du Label Rouge à l'international par l'INAO

- ❖ **Pays/continents dans lesquels le Label Rouge est protégé** : dans l'ensemble des 28 pays de l'UE + Suisse + Norvège + Singapour + Chine + Russie + Japon.

Protection apportée : elle se fonde essentiellement sur le droit des marques et le droit de la consommation (tromperie du consommateur) mais c'est le logo dans son ensemble qui est protégé et non l'expression « Label Rouge » en tant que telle.

❖ Cas « RED LABEL » en 2019

A Singapour : dépôt de 2 marques de commerce en classe 30 (dont farine/miel/sel), qui sont la traduction des termes « Label Rouge » en chinois et en anglais, par la société Kikkoman.

Cet enregistrement intervient juste après que l'INAO a enregistré la marque « Label Rouge » en Français à Singapour ⇒ cela pourrait être une stratégie offensive contre cet enregistrement.

Singapour étant une plaque tournante en Asie, ce dépôt de marque pourrait affaiblir l'étiquetage de la marque y compris en français, dans le cas où des produits français y seraient vendus.

⇒ FedeLIS a accepté d'accompagner l'INAO dans une procédure judiciaire pour faire opposition à ce dépôt de marque.

⇒ **A suivre, la protection du Label Rouge est importante !**



Dossiers de défense et de protection des SIQO (1)

- FedeLIS a engagé plusieurs actions au cours de l'année 2018/19 pour assurer la **défense des produits sous LR, IG et STG**, contre l'emploi abusif ou trompeur de ces logos et des valeurs associées, avec parfois l'appui de l'INAO.

Quelques dossiers en attente :

- **Grand frais** : utilisation de la mention « **label** cœur de cueillette » associée aux termes goût/qualité
➡ FedeLIS a saisi l'INAO, qui a envoyé un courrier à Grand frais pour demander la suppression du terme « label » - problème non réglé
- **Boucheries La belle rouge** : plusieurs boucheries portent cette dénomination et ne vendent pas forcément de viandes sous SIQO
➡ pas de possibilité d'agir sur toutes les boucheries; difficulté de mettre en place une procédure



Dossiers de défense et de protection des SIQO (2)

De nouveaux sujets :

- **Carottes de l'Omignon**, « Qualité Gustative Supérieure », Sélection goût : FedeLIS a saisi l'INAO
 - ➡ envoi d'un premier courrier INAO ; une relance est en cours.

- **Enseigne de restauration rapide « Label ferme »** en direct de producteurs n'étant pas SIQO : FedeLIS a saisi l'INAO concernant cette dénomination
 - ➡ l'INAO a écrit un courrier à cette enseigne, qui dispose maintenant d'un délai pour procéder à la modification du nom de toutes ses boutiques et site internet avec très prochainement le lancement de la transition avec l'usage des 2 noms.



**GESTION DES SIQO
EN LIEN AVEC L'INAO**

D'une manière générale : participation aux travaux de l'INAO, échanges avec les autres fédérations et transmission des informations aux ODG adhérents

FedeLIS représente ses adhérents auprès de l'INAO, suit l'ensemble des travaux menés par l'INAO, en direct ou par l'intermédiaire de ses membres et assure le relai d'informations auprès de ses adhérents :

- Participation au **Comité IGP/LR/STG**, à sa commission permanente, au CAC et au Conseil permanent, avec de nombreux représentants de FedeLIS présents à ces instances
- Participation de représentants de FedeLIS aux **5 Commissions transversales INAO**
- Information de ses adhérents sur les différents sujets traités à l'INAO et l'état d'avancement des discussions
- Appui de ses adhérents sur l'application des évolutions impactant leurs cahiers des charges/dossiers ESQS, en réponse aux attentes des Pouvoirs publics
- Réflexions sur l'évolution des **droits INAO**
- Contributions ponctuelles auprès de l'INAO selon les sujets traités.



Travail sur l'évaluation et le suivi de la qualité supérieure des produits Label Rouge

Contexte : Face aux difficultés recensées par plusieurs ODG pour démontrer la qualité supérieure de leurs produits selon les procédures actuelles (dossier ESQS en « mode 1 ou 2 »), FedeLIS interpelle le Ministère et l'INAO sur cette problématique depuis 2016.

Position portée par FedeLIS : la qualité supérieure d'un produit Label Rouge est multiple et constituée de plusieurs éléments ; si la qualité organoleptique est essentielle, elle ne doit pas être le seul élément de différenciation. Une approche globale est nécessaire pour englober tous les aspects contenus dans la notion de qualité supérieure du Label Rouge.

Etat d'avancement : Suite au bilan réalisé par l'INAO sur les pratiques, le travail est entamé pour améliorer le fonctionnement de l'Evaluation et du Suivi de la Qualité Supérieure (modification du mode 1 pour réintroduire des profils sensoriels, rédaction d'une fiche pédagogique,)

⇒ **Travail à poursuivre** afin de proposer des solutions adaptées à chaque filière et de valoriser une approche plus globale de la qualité supérieure en complément des analyses sensorielles.



Mise à jour des cahiers des charges et plans de contrôles IGP

✧ Contexte :

- Avant 2006 : obligation de couplage IGP avec LR ou CCP, avec cahiers des charges IGP très légers.
- En 2006 : découplage des cahiers des charges IGP mais l'existant est conservé : le plan de contrôle de l'IGP prend en compte les exigences de l'IGP ET du LR ou CCP associé.
- En 2018 : dans le cadre de la réforme UE sur les contrôles, demande de mise en cohérence des documents par l'INAO = avoir des cahiers des charges et des plans de contrôle IGP indépendants.

✧ Conséquence : gros travail de rédaction :

- Pour mettre en forme les cahiers des charges selon les orientations actuelles de l'Europe.
- Pour les IGP fonctionnant avec un Label Rouge : choisir les critères à intégrer à l'IGP, garantissant une cohérence des SIQO tout en évitant d'avoir à modifier l'IGP dès que le LR évolue.



Bien veiller à l'adéquation des critères IGP - Label Rouge !

✧ Calendrier :

- Fin 2018 : point d'information par le service contrôle INAO avec chaque ODG, en présence des délégations territoriales INAO, et lancement des travaux.
- 2019-2020 : travail de rédaction ODG/INAO.
- 06/01/20 : date limite de transmission par les ODG du plan de contrôle de l'IGP ou a minima d'une demande de modification du cahier des charges de l'IGP.

AUCUN risque de perdre l'IGP au moment du dépôt auprès de la Commission européenne !



CONTENU ET VALORISATION DU LABEL ROUGE

Réflexions internes de FEDELIS pour mieux valoriser le Label Rouge

✧ Réflexions globales sur le contenu du Label Rouge

- Contexte : évolution des modes de consommation, méconnaissance de l'ensemble des qualités du Label Rouge par les consommateurs, concurrence de démarches privées mettant en avant des allégations faisant penser aux SIQO, etc.
- Travaux au sein de FEDELIS : mise en commun des réflexions des filières Label Rouge pour organiser un partage d'idées sur les évolutions à venir et définir des objectifs et principes communs sur ce que garantit le Label Rouge.
- Cette réflexion est à rapprocher des travaux de la Commission INAO « Univers Label Rouge »

✧ Travaux sur la valorisation des ingrédients Label Rouge

- Objectif : définir une position Fedelis sur la manière de mieux **valoriser les produits sous SIQO en tant qu'ingrédients** dans des produits finis qui ne sont pas sous SIQO.
- Difficulté : diversité des signes, des produits et de leur notoriété... compromis à trouver !
- Problématiques abordées en groupe de travail :
 - présence ou non du logo du SIQO sur l'étiquetage du produit fini
 - définition de critères permettant de simplifier la reconnaissance par l'INAO de cahiers des charges avec des produits Label Rouge



COMMUNICATION

Communication interne

FedeLIS est un **réseau d'échanges** entre ses différents ODG **adhérents** et facilite ainsi :

- ✓ Les discussions entre les ODG sur des questions générales ou plus spécifiques
- ✓ Le partage de compétences (techniques, réglementaire...)
- ✓ Les échanges sur les problèmes rencontrés par plusieurs ODG
- ✓ La transmission d'informations
- ✓ La veille réglementaire
- ✓ La préparation des réunions des instances INAO où siègent certains de ses membres



Communication externe

➤ Echanges réguliers :

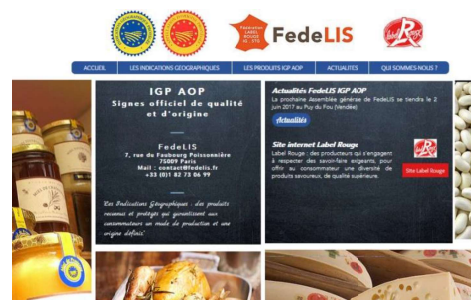
- avec la **fédération Hexagone** (organismes certificateurs contrôlant les SIQO) sur les sujets « contrôles »
- avec les autres fédérations : **CNAOL, CNAOC, Vins IGP**, sur l'ensemble des sujets communs liés à l'INAO.

➤ Gestion de **2 sites internet** sur les signes de qualité :

www.labelrouge.fr et www.igpaop.com et répond aux questions reçues via ces sites (notamment bonne utilisation du logo Label Rouge)

➤ **Contacts réguliers avec des interlocuteurs internationaux** intéressés par les SIQO français et participation à des événements pour présenter/valoriser les produits sous SIQO.

Exemple en juin 2018 : séminaire Label Rouge en Allemagne avec Business France.



Communication externe

FEDELIS est partenaire de la Grande Cause **#AgirPourMieuxManger**, initiée par **Make.org**, une plateforme de consultation citoyenne massive.

Thème 2018-2020 : **“Comment permettre à chacun de mieux manger ?”**

→ **Les produits sous SIQO répondent pleinement à cette problématique !**

FedeLIS a participé à la consultation citoyenne en faisant les propositions suivantes :

✓ « Il faut pouvoir donner accès à tous, en collectivité, aux produits sous signes officiels de qualité (LR, Bio, IGP) »

✓ « Il faut promouvoir les SIQO (LR, Bio, IGP) qui apportent des garanties importantes et complètes »

→ Les idées ayant obtenu le plus de « like » par les citoyens feront l’objet « d’ateliers de transformation » afin de mettre en place des actions concrètes.

#AgirPourMieuxManger réunit l'INRA, des entreprises agroalimentaires, divers médias, des partenaires actions (associations, start-up...), les Ministères de l'agriculture, de la santé et de l'environnement





7 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS
Tél : 01 82 73 06 99
contact@fedelis.fr www.fedelis.org

